



NEWSFORMATION&PROFESSION 5/2010

08.12.2010

Cher lecteur, chère lectrice,

Voici le numéro 5/2010 des NEWSformation&profession.

Dates de parution des NEWSformation&profession en 2011:

2 février
2 mars
30 mars
4 mai
1er juin
29 juin
14 septembre
19 octobre
16 novembre
14 décembre

Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter: info-docu@csfo.ch

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Information-documentation CSFO

Béatrice Looney

INFOformation&profession du 08.12.2010

Si vous souhaitez imprimer en une seule fois toutes les fiches INFOformation&profession qui paraissent dans un numéro de notre newsletter, il vous suffit de cliquer sur le premier document de la liste, puis de procéder à l'impression.

- **Aide monteur/euse frigoriste AFP, en consultation**
- **Monteur/euse frigoriste CFC, en consultation**
- **Peintre en décors de théâtre CFC, en consultation**
- **Projeteur/euse frigoriste CFC, en consultation**
- **Formation professionnelle initiale: édition des ordonnances de formation**
- **Esthéticien(ne) (BF), styliste d'ongles (BF), maquilleur/euse professionnel/le (BF), dermapigmentologue (BF), en consultation**
- **Expert/e en management de l'organisation (DF), en consultation**
- **Libraire (BF), en consultation**
- **Spécialiste en transports publics (BF), en consultation**
- **Polymécanicien(ne) CFC – Formation approfondie en montage d'ascenseurs**

Les fiches INFOformation&profession diffusées par le biais de cette newsletter sont disponibles sur www.edudoc.ch > Collections thématiques > INFObildung&beruf / INFOformation&profession.

Conducteur/trice d'appareils dans l'industrie chimique (CFC) et de laboriste (CFC) - abrogation planifiée

Selon l'association SGCI Chemie Pharma Schweiz, les formations professionnelles initiales de deux ans de conducteur/trice d'appareils dans l'industrie chimique et de laboriste ne suscitent plus d'intérêt. L'association demande donc l'abrogation de ces deux professions au 1er février 2011. Des discussions sont en cours pour déterminer si ces formations seront remplacées par une formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale.

Conducteur/trice de machines à enveloppes (CFC) – abrogation planifiée

L'organisation du monde du travail responsable de la profession, flexo suisse, demande d'abroger le règlement d'apprentissage de conducteur/trice de machines à enveloppes au 1er février 2011. Le haut niveau de développement technique des machines actuelles rend cette formation spécialisée superflue. Le règlement d'apprentissage peut être abrogé sans nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle initiale.

Maître relieur/euse (DF) – abrogation

L'organe responsable de la profession, Viscom Association suisse pour la communication visuelle, a décidé d'abroger au 31 décembre 2010 le règlement concernant l'examen professionnel supérieur de

maître relieur/euse du 23 juin 1999. Les parties du règlement concernant la gestion d'entreprise ont été intégrées dans l'examen professionnel supérieur de manager en publications. Les parties du règlement concernant le domaine artisanal seront reprises dans l'examen professionnel de spécialiste en façonnage, qui se trouve en phase de planification.

Nouvelle agence nationale pour la mobilité et les échanges «GO»

A partir de janvier 2011, la Suisse participera pleinement aux programmes européens en matière d'éducation, de formation professionnelle et d'activités de jeunesse extrascolaires de l'UE. La **Fondation ch** a été chargée de gérer la participation suisse aux programmes européens d'échange et de mobilité. Un nouveau portail internet a été lancé à cette occasion: www.ch-go.ch. On y trouve des informations sur les programmes d'échange européens, ainsi que sur les programmes d'échange en Suisse ou extra-européens.

Communiqué de presse du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche

Un raccourci pour passer de l'enseignement primaire au secondaire I

Les enseignantes et enseignants diplômés pour le primaire pourront dorénavant acquérir un diplôme d'enseignement pour le secondaire I en accomplissant un master sur deux ans reconnu à l'échelle suisse. Les institutions peuvent dès maintenant demander la reconnaissance des filières de ce type auprès de la CDIP.

Communiqué de presse de la CDIP

Prochaines NEWSformation&profession: 2 février 2011